

Donnez une vraie stratégie à votre taxe d'apprentissage



Pourquoi verser votre taxe au profit du Groupement Employeur Handball Occitanie (GEOCC)

En choisissant de flécher votre solde via la FFHandball au profit du Groupement Employeur Handball Occitanie, votre entreprise soutient directement l'emploi sportif durable sur le territoire occitan.

Pourquoi verser la taxe d'apprentissage au GEOCC ?

**GROUPEMENT
EMPLOYEURS**
TERRITOIRE OCCITANIE
FFHANDBALL



Un impact local concret

Votre contribution finance des actions menées au cœur des territoires d'Occitanie, au plus près des clubs, des comités et des acteurs qui font vivre le handball au quotidien.

L'emploi sportif durable

Votre contribution permet de créer, consolider et pérenniser des emplois qualifiés au service du développement du sport et de son encadrement.

La formation des talents de demain

Votre contribution participe à l'accompagnement des apprentis, à la montée en compétences des salariés et à la professionnalisation des structures sportives.

L'accompagnement des employeurs sportifs

Votre contribution permet aux clubs et aux comités de bénéficier d'un accompagnement pour recruter, gérer leurs ressources humaines et développer leurs projets en toute sérénité.



Le GEOCC en chiffres

Témoignages de clubs-utilisateurs :

“Nous nous sommes associés avec un club afin de compléter le temps partiel qu’il proposait et donc de recruter une personne qualifiée et motivée sur son secteur.”

“Je recommande l’adhésion au GEOCC à tous les clubs ayant un ou plusieurs salariés et/ou alternants. Depuis notre adhésion, notre club a été tiré vers le haut. ”

48 adhérents
dans **11** départements occitans

34 salarie(s) accompagné(e)s

16 apprenti(e)s accompagné(e)s*

*données au deuxième trimestre 2026

Exemples de métiers mutualisés :

- Éducateur(rice) sportif(ve)
- Éducateur(rice) de handball
- Chargé(e) de développement
- Chargé(e) de communication



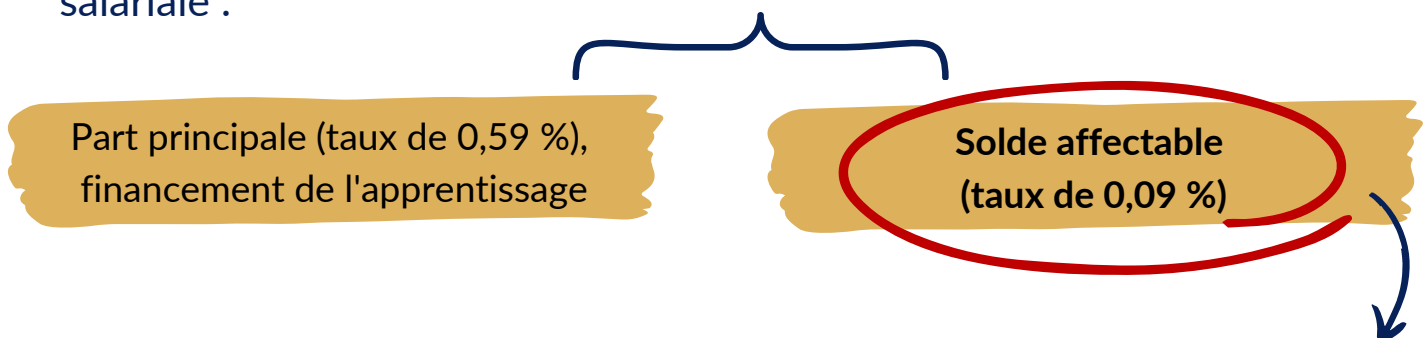
Répartition de nos adhérents en Occitanie, au premier deuxième 2026

Taxe d'apprentissage 2026 : l'essentiel à retenir

La taxe d'apprentissage est une contribution légale obligatoire pour toutes les entreprises et associations qui permet le financement de l'apprentissage et des formations, technologiques et professionnelles.

Pour plus de détails, [consultez le site gouvernemental](#)

Le taux de la taxe d'apprentissage s'élève à 0,68 % de la masse salariale :



Le paiement du solde de la taxe d'apprentissage permet aux entreprises de choisir les structures qu'elles souhaitent soutenir via la plateforme [SOLTéA](#)

En affectant votre solde à la FFHandball et en indiquant votre soutien au GEOCC, vous faites grandir l'emploi dans le handball et plus largement le sport en Occitanie.



Comment verser la taxe d'apprentissage pour le handball et l'emploi sportif

● Comment financer le handball et l'emploi sportif :

Je demande le fléchage
au profit du GEOCC

Cliquez ici
pour accéder au formulaire

J'affecte mon solde
à la FFHandball sur SOLTéA


Répartir le solde de la taxe d'apprentissage
SIRET : 784 544 769 000 44
UAI du CFA : 0942459M

La FFHanball
reverse 50% au GEOCC

**GROUPEMENT
EMPLOYEURS**
TERRITOIRE OCCITANIE
FFHANDBALL 

● En faisant ce choix, vous financez à parts égales :

Le développement
et l'avenir du handball français,
notamment à travers l'Institut Fédéral
de Formation et de l'Emploi (IFFE) de la
FFHandball. L'institut propose
60 formations continues et soutient
300 alternants par an.

 Pour plus de détails, [cliquez ici](#)
FFHANDBALL

La pérennisation de l'emploi
pour le handball et le sport
en Occitanie

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

**GROUPEMENT
EMPLOYEURS**
TERRITOIRE OCCITANIE
FFHANDBALL 

CONTACT

Pauline PRIVAT

geocc@occitanie.ffhandball.net

06 47 49 59 47



Merci

Pour votre engagement envers
l'emploi sportif durable

GROUPEMENT
EMPLOYEURS
TERRITOIRE OCCITANIE
FFHANDBALL

